

Paris le 3 novembre 2008

Communiqué de presse

Le FNO, le SNAO et la FFMKR se mobilisent dans le cadre de l'examen du PLFSS 2009 au Sénat.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2009 (PLFSS), sera voté mardi à l'Assemblée nationale. Il sera ensuite examiné au Sénat à partir du 12 novembre 2008.

La Fédération nationale des orthophonistes (FNO), le syndicat national autonome des orthoptistes (SNAO) et, la Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (FFMKR) proposent un amendement commun à l'article 34.

Le Gouvernement a souhaité mettre en place des référentiels de prescription ainsi qu'une procédure d'accord préalable pour certains actes en série effectués par les professions dites de rééducation : orthophonistes, orthoptistes et masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs.

La FNO, le SNAO et la FFMKR ne sont pas opposés à la mise en place de référentiels s'ils permettent de rendre le système de soins plus efficient.

Déjà, l'Assemblée nationale a modifié le texte initial en précisant que la Haute Autorité de santé (HAS) **validera** les référentiels. Cette modification légitime permettra ne pas considérer la HAS comme une simple chambre d'enregistrement de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM).

Malgré cette modification importante que nous avons voulue, il n'en reste pas moins que la FNO, le SNAO et la FFMKR sont inquiets sur la nécessité d'un accord préalable du service du contrôle médical pour poursuivre le traitement au delà du référentiel.

L'évolution réglementaire avait reconnu et consacré une part d'autonomie à ces trois professions prescrites en supprimant l'aspect quantitatif de la prescription médicale. La rédaction de cet article est une régression et va à l'encontre de l'évolution des relations entre professions de santé et des recommandations de la HAS en matière de nouveau mode de coopération.

**Afin de vous présenter l'action commune de la FNO, du SNAO et de la FFMKR vous êtes convié à une conférence de presse :
Jeudi 6 novembre 2008 à la FFMKR, 3 rue Lespagnol 75020 PARIS
A 9h15 (fond de l'impasse, gauche, 1^{er} étage)**

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Cyrille PERNOT
Chargé de communication FFMKR
01 44 83 46 15 / c.pernot@ffmkr.org

Pour la FNO : Patrick PERIGNON
Pour le SNAO : Marie-Hélène ABADIE
Pour la FFMKR : Alain BERGEAU

RSVP obligatoire merci.